

« Nos métaphysiciens modernes ont ressuscité la Terminologie de l'École, et nous ont donné une foule de mots plus inintelligibles les uns que les autres, pour les découvertes les plus heureuses. Au lieu de la Terminologie de la Sorbonne, nous avons des idéologues dévots à la poupée de Condillac. »

(L. S. MERCIER)¹

1.1. Terminologie, un mot polysémique

Le sens du mot *terminologie* que l'on peut déduire de la citation plus haut ne correspond peut-être pas au(x) sens courant(s) de ce mot. Il s'agit d'un mot polysémique, qui désigne une des disciplines dans lesquelles s'inscrit ce travail de recherche. Avant de rentrer dans les spécificités théoriques de la discipline, essayons de voir comment le mot *terminologie* est traité dans quelques dictionnaires de la langue française (*Dictionnaire de l'Académie française*, *Trésor de la Langue Française informatisé*, *Grand Robert de la Langue française*, *Grand Larousse de la Langue française*, *Le Grand Littré*).

On ne saurait pas établir précisément la date de la première attestation de *terminologie*, composé savant de termino- (du latin médiéval *terminus*, expression), et de -logie (du grec *logos*, discours, science). Néanmoins, elle est à rechercher entre 1675 et 1764, période correspondant à la vie d'Yves Marie André (mieux connu comme Le Père André), qui emploie le terme au sens de « ensemble de termes propres à un domaine ». C'est avec cette acception qu'il est défini dans le *Dictionnaire de l'Académie*, où il est marqué comme « terme didactique ». En 1801, *terminologie* est utilisé avec une acception péjorative par Louis Sébastien Mercier. Dans le passage de sa *Néologie* cité au début de cette section, l'écrivain l'emploie pour se référer à l'abus de termes scholastiques dans les ouvrages des intellectuels. Avec Émile Littré, en 1872, aussi l'ensemble des termes propres au style d'un auteur est défini comme *terminologie*. La définition donnée par Bescherelle, en 1845, de « science des termes techniques ou des idées qu'ils représentent », préfigure l'acception la plus courante du terme au XX^e siècle. Ce sera le terminologue Robert Dubuc, dans les pages de la revue *La Banque des Mots*, à élargir la définition de Bescherelle : « étude, observation et mise au point des vocabulaires propres à différentes activités scientifiques ou techniques »² (DUBUC 1971 : 1). Le même auteur, six ans plus tard, la précisera davantage :

« [Dans l'état actuel de son évolution, la terminologie apparaît comme l'] art de repérer, d'analyser et, au besoin, de créer le vocabulaire pour une technique donnée, dans une situation concrète de fonctionnement de façon à répondre aux besoins d'expression de l'utilisateur. » (DUBUC 1977 : 6)

¹ Louis Sébastien MERCIER, *Néologie*, 1801, p. 282, cité dans l'article *terminologie* du *Grand Robert de la Langue française* et du TLFi (<http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=3860456730>).

² Cité dans l'article *terminologie* du TLFi.

Malgré le vif débat suscité depuis les années 1930 par cette nouvelle science, dont nous verrons la genèse et l'évolution dans les prochains paragraphes, cet emploi du mot *terminologie* n'est enregistré dans le *Petit Robert* qu'en 1978³.

1.2. Avant la terminologie, le terme

L'unité de base de la terminologie est le *terme*, tant si l'on parle de terminologie au sens d'« ensemble de termes », que de « science qui étudie les termes ». Le mot *terme* apparaît bien avant *terminologie* : la première attestation de *terme* entendu comme « mot, unité de vocabulaire porteuse d'une signification » remonte à 1370, date où il est repéré dans la traduction de l'*Éthique* d'Aristote par le philosophe naturel Nicole Oresme. Formé par métonymie sur le latin *terminus*, qui désignait une borne marquant une limite, *terme* est tout d'abord employé pour se référer à un mot ou une suite de mots délimitant une expression. Dans la même année, dans son *Livre du ciel et du monde*, toujours Oresme parle de la nécessité de « user des termes ou mox propres à la science »⁴. Quelques années plus tard, en 1377, *terme* est utilisé pour désigner un mot spécifique à un art : dans le roman en vers des *Déduits de la chasse*, du poète Gace de la Buigne, on parle des « termes de la fauconnerie »⁵. Toutefois, il faudra attendre la Renaissance pour que le concept de « langue des arts » et la nécessité d'une méthodologie pour décrire ce type de discours s'imposent. La lexicographie unilingue naissante se trouve face au traitement de ces unités du lexique, les termes, qui sont considérées en quelque sorte différentes des autres. Songeons, par exemple, au choix de l'Académie française, lors de la première édition du *Dictionnaire de l'Académie* (1694), de ne pas y répertorier les termes scientifiques et techniques. Ces derniers ont été traités dans un supplément au *Dictionnaire* par Thomas Corneille. Les ensembles de termes, à cette époque, ne s'appellent pas encore *terminologies*, mais *nomenclatures*. Comme le souligne Alain REY (1979 : 4) : « Si *nomenclature* (du latin *nomen calare*) apparaît en français au XVI^e siècle au sens de « glossaire, liste de noms », le concept ne se distingue que confusément de celui de *dictionnaire* (de *dictio* « mot prononcé, parole »). »

Exception faite pour le *Supplément* cité plus haut, la réalisation des premières nomenclatures importantes n'a pas été la compétence des grammairiens ou d'hommes de lettres. Tout au long des XVIII^e et XIX^e siècles, ce sont les botanistes, les chimistes, les zoologues qui aménagent la terminologie de leur domaine d'étude. Pour n'en citer qu'un exemple, la terminologie de la chimie en usage de nos jours est encore celle compilée par Lavoisier.

1.3. Vers la naissance d'une « science des termes »

Le grand développement scientifique du XVIII^e siècle amplifie le débat autour des termes et de la « langue des arts ». Cela surtout parmi les auteurs de l'*Encyclopédie* en France. Buffon fait équivaloir l'étude d'un objet (animal, plante, etc.) avec la critique de la nomenclature utilisée pour le décrire, D'Alembert opère une distinction entre termes

³ REY (1979 : 8).

⁴ Cité dans l'article *terme* du TLFi.

⁵ Voir note 4.

vulgaires et termes scientifiques⁶, Diderot fait le point sur plusieurs aspects concernant la « langue des arts ». En particulier, il en reconnaît deux imperfections majeures : le manque de noms propres et l'abondance de synonymes. Alain REY (1979 : 5-6) identifie chez Diderot une volonté normalisatrice, ainsi qu'une réflexion assez importante pour l'époque sur le rapport entre notions et mots, à l'instar du philosophe anglais John Locke.

Les réflexions autour du terme dans la seconde moitié du XVIII^e siècle amènent les savants à admettre explicitement la nécessité d'une science dont les termes seraient les objets. Si ces tentatives théoriques ont été la prérogative des scientifiques aux XVIII^e et XIX^e siècles, ce sera aux techniciens d'aboutir à la première véritable théorisation de la terminologie. Cela n'est pas dû au hasard, mais s'insère dans la progressive technicisation de la société, de plus en plus caractérisée par l'industrie et ses besoins connexes, comme l'explique CABRÉ (1998 : 23). Les nouvelles réalités industrielles offrent à la société de nouveaux produits et techniques qu'il est nécessaire de nommer : pour que cela soit possible, il faut que la communication entre professionnels soit claire et précise. L'industrialisation provoque aussi une intensification des échanges internationaux, ce qui se traduit dans l'exigence de disposer non seulement de lexiques scientifiques et techniques pour une langue donnée, mais que ces derniers soient multilingues. C'est dans ce cadre que s'insèrent les travaux de l'ingénieur autrichien Eugen Wüster.

1.4. Wüster et la Théorie Générale de la Terminologie

Au nom d'Eugen Wüster (1898-1977) correspond souvent l'appellation de « père de la terminologie ». La pratique⁷ et la réflexion autour de la « science des termes » ont jalonné toute la carrière scientifique de cet ingénieur autrichien. Son intérêt pour la terminologie se manifeste déjà avec sa thèse pour l'obtention du doctorat d'ingénieur en 1931, qui a pour titre *La normalisation de la terminologie technique internationale*⁸. Orientée plus vers la méthodologie que vers la théorie, la thèse de Wüster établit les principes que doivent suivre les travaux sur les termes, indiquant les paramètres principaux pour une méthodologie de traitement des données terminologiques.

C'est de ce premier ouvrage qu'il s'inspire lors de sa collaboration avec le Comité de Terminologie (ISA 37), créé en 1936 par la Fédération Internationale des Associations Nationales de Normalisation. Après un arrêt temporaire de son activité durant le Second conflit mondial, l'ISA 37 est reconstitué en 1951, devenant le Comité ISO/TC 37 "Terminologie (Principes et coordination)", au sein de l'Organisation Internationale de Normalisation (désormais ISO). Là, Wüster s'occupe de la publication des Recommandations et de Normes ISO. Il applique ces méthodes de compilation et normalisation terminologiques à son *Dictionnaire multilingue de la machine-outil*, paru en

⁶ Dans l'article *Élément* de l'*Encyclopédie*, D'Alembert écrit : « J'appelle *termes vulgaires*, ceux dont on fait usage ailleurs que dans la science dont il s'agit, c'est-à-dire dans le langage ordinaire, ou même dans d'autres sciences ; tels sont par exemple les mots *espace*, *mouvement* en Mécanique ; *corps* en Géométrie (...) J'appelle *termes scientifiques* les mots propres et particuliers à la science, qu'on a été obligé de créer pour désigner certains objets, et qui sont inconnus à ceux qui la science est tout à fait étrangère. » Cité dans l'article *terme* du *Grand Robert de la Langue française* (2001).

⁷ En tant que titulaire d'une usine d'outillage, Wüster est très concerné par les pratiques terminographiques.

⁸ Titre original : *Internationale Sprachnormung in der Technik, besonders in der Elektrotechnik*.

1968. Il s'agit d'un ouvrage trilingue (anglais, allemand, français) consacré à la description du vocabulaire de l'informatique. Par rapport aux dictionnaires traditionnels, les données lexicales ne sont pas organisées selon des critères alphabétiques, mais selon des critères conceptuels.

L'expérience pratique du *Dictionnaire de la machine-outil* sert à Wüster de point de départ pour transposer ses principes méthodologiques dans un cadre théorique qui rend compte des spécificités de la terminologie et de ses pratiques connexes. Le volume posthume *Einführung in die allgemeine Terminologielehre und terminologische Lexikographie* (1979) regroupe tous les articles parus précédemment dans quelques revues, où est expliquée la Théorie Générale de la Terminologie.

1.4.1. La Théorie Générale de la Terminologie : arrière-plan philosophique

Avant de rentrer dans les spécificités de la *Théorie Générale de la Terminologie* (dorénavant TGT), il ne nous semble pas inutile de consacrer quelques mots au contexte idéologique dans lequel elle a vu le jour, l'universalisme prôné par le Cercle de Vienne.

En 1929, deux ans avant que Wüster soutienne sa thèse, le Cercle de Vienne – dont les membres principaux sont Carnap, Schlick et Neurath – publie son Manifeste, la *Conception Scientifique du Monde*. Rédigé à partir de plusieurs thèses s'appuyant fortement sur le *Tractatus Logico-Philosophicus* de Wittgenstein (1922), le Manifeste révèle l'ambitieux projet du Cercle de Vienne : la promotion des sciences et l'unification de l'ensemble des disciplines, but auquel l'on parviendrait grâce à la création, par le biais de la logique, d'un langage unificateur. La Conception Scientifique du Monde, empiriste et positiviste, se distingue au plan épistémologique par l'application de l'analyse logique aux matériaux empiriques :

« De même que le sens de chaque énoncé scientifique s'établit par réduction à un énoncé sur le donné, de même on doit pouvoir indiquer le sens de chaque concept, quelle que soit la branche de la science à laquelle il appartient, en le réduisant pas à pas aux autres concepts, jusqu'aux concepts du plus bas degré qui se réfèrent au donné lui-même. Si l'on effectuait une telle analyse pour tous les concepts, on les intégrerait ainsi dans un système réductif, un "système constitutif". » (SOULEZ 185 : 119)

Nous verrons ci-dessous que *concept* est le pivot autour duquel est bâtie la réflexion à la base de la TGT, la terminologie entretenant un lien important avec la logique.

1.4.2. Structuration de la TGT et définition de terminologie

L'article fondateur dans lequel Wüster expose de façon détaillée la TGT est « Die allgemeine Terminologielehre. Ein Grenzgebiet zwischen Sprachwissenschaft, Logik, Ontologie, Informatik und den Sachwissenschaften »⁹ paru en allemand dans *Linguistics* en 1974. Ce même article a fait l'objet d'une communication au colloque international de terminologie « Essai de définition de la terminologie », organisé par la Régie de la langue française du Québec en 1975.

⁹ La traduction française de cet article (FELBER et RONDEAU 1981) est la version à laquelle nous renvoyons quand nous parlons de WÜSTER 1981.

WÜSTER 1981 se compose de six parties : une première partie en quelque sorte introductive (I. *le thème*), suivie de cinq autres parties dans lesquelles l'auteur retrace les liens que la terminologie entretient respectivement avec la linguistique (II), la logique (III), l'ontologie (IV), l'informatique (V) et les sciences des choses (VI). Les parties II, III et IV sont les plus développées.

Dans le thème, Wüster procède tout d'abord à la distinction de trois sens différents du mot *terminologie*¹⁰, puis présente des « tentatives de démarcation » de ce domaine scientifique, se référant à des travaux théoriques (surtout de linguistes allemands) et pratiques. D'après lui (1981 : 57-58) :

« (1) *Terminologie* signifie en tout premier lieu le système de notions et de termes d'un domaine spécialisé quelconque, autrement dit, *grosso modo*, un ensemble de termes accompagnés des sens qui leur sont attribués. A ce premier sens s'ajoute un sens connexe [...]. Souvent, on appelle aussi terminologie la présentation agencée d'une telle terminologie, par exemple un dictionnaire technique systématique.

[...] (2) Le deuxième sens principal de *terminologie* est l'étude scientifique de la terminologie d'un domaine spécialisé donné, dans une langue donnée. Il s'agit, autrement dit, de la lexicologie spécialisée de ce domaine. »

Le troisième sens de *terminologie* est bien distingué des deux autres - qui sont traités dans le même paragraphe – et coïncide avec l'étude scientifique générale de la terminologie¹¹ :

« Le mot *terminologie* prend un troisième sens lorsqu'on abstrait les régularités qu'ont en commun les études scientifiques particulières de la terminologie qui portent sur un grand nombre de domaines spécialisés et de langues. On obtient alors l'*étude scientifique générale de la terminologie*.

Il ne faut pas entendre par là une somme d'études scientifiques particulières de la terminologie. L'étude scientifique générale de la terminologie joue à l'égard des études scientifiques particulières de la terminologie un rôle identique à celui de la linguistique générale face aux sciences des langues individuelles.

[...] Il est nécessaire de disposer de trois termes différents pour désigner les trois sens du mot *terminologie*, parce que ce terme porte sans cesse à confusion depuis que l'étude scientifique générale de la terminologie a été entreprise de façon approfondie. »

Bien que l'expression *étude scientifique générale de la terminologie* semble à Wüster quelque peu prétentieuse, il la considère comme la plus appropriée pour parvenir à son objectif de clarification théorique. Il en est de même pour *zone frontalière* (all : *Grenzgebiet*), qui lui permet d'affirmer la terminologie comme un domaine scientifique autonome. Peu après, il souligne que la terminologie est un domaine en soi tout en étant une branche de la linguistique appliquée, telle que la définit Gunther Kandler : « Elle va au-delà de la linguistique pour rassembler des connaissances linguistiques dans tous les domaines de la vie et les rendre utiles à tous les domaines de la vie »¹².

¹⁰ La distinction opérée par Wüster ne correspond qu'en partie à celle faite par les dictionnaires de langue française, telle que nous l'avons déjà vue (§ 1.1.).

¹¹ D'après nous, la traduction de l'expression « die allgemeine Terminologielehre » entraîne une perte de nuance de sens, qui est bien plus claire en allemand.

¹² Cité dans WÜSTER 1981 : 60.

1.4.3. Terminologie et linguistique générale

Malgré le titre « le lien avec la science de la langue commune », ce sont surtout les différences entre terminologie et linguistique générale qui font l'objet de la section II de WÜSTER 1981. Tout d'abord, l'auteur y analyse les différences d'approche entre les deux disciplines, qui peuvent grosso modo être regroupées en deux catégories, selon que l'on se place sous l'angle de l'état de la langue ou sous celui de l'évolution de la langue.

En ce qui concerne l'approche ayant trait à l'état de la langue, la terminologie se distingue de la linguistique générale par :

- la **priorité des notions sur les termes** : en linguistique, d'après Saussure, le signe linguistique se présente comme une unité insécable de forme et de contenu. En terminologie, en revanche, les notions et les termes représentent deux domaines liés mais indépendants. Les termes sont subordonnés aux notions, qui sont donc absolument prioritaires, étant le point de départ de tout travail terminologique ;
- la **priorité accordée au lexique sur la grammaire** : la terminologie ne s'occupe que des mots et des groupes de mots. Les aspects plus proprement syntaxiques et grammaticaux, centraux en linguistique, sont délaissés en terminologie au profit de l'étude du lexique ;
- l'**intérêt exclusif pour la synchronie** : la terminologie ne considère pas la langue d'un point de vue diachronique¹³.

Pour ce qui est de l'approche fondamentale de l'évolution de la langue, la terminologie se caractérise par :

- la **formation consciente de la langue** : si la linguistique privilégie une norme descriptive, la terminologie préconise une norme prescriptive, ce qui explique la volonté d'élimination de synonymes et d'homonymes ;
- la **vision internationale de la langue** : la normalisation ne se fait pas seulement pour une langue donnée, mais est un enjeu international ;
- la **priorité de la forme graphique sur la forme phonique** : cet aspect résulte étroitement lié à la vision internationale de la langue, de nombreux termes scientifiques et techniques étant formés sur le grec ancien et le latin et présentant ainsi une forme graphique proche entre langues différentes (ex. angl. *psychology*, fr. *psychologie*, all. *Psychologie*, dont la reconnaissance à l'écrit est plus aisée qu'à l'oral). En raison de cette priorité de la forme graphique sur la forme phonique, l'étude scientifique de la terminologie doit prendre en compte aussi l'étude des termes abrégés et les signes graphiques.

D'autres particularités différencient la terminologie de la linguistique, notamment à propos de la présentation du lexique. C'est là que Wüster s'exprime en faveur d'un agencement systématique du lexique – qui reflèterait la centralité des notions – par rapport à un agencement alphabétique. L'agencement systématique présente un avantage ultérieur dans les dictionnaires spécialisés multilingues, rendant le dictionnaire indépendant du

¹³ Les études de grammaire comparée ont constitué pendant longtemps les seules études linguistiques en Allemagne et dans les pays de langue germanique, ce qui pousse Wüster à souligner la prédilection de la terminologie pour la synchronie (1981 : 64).

système de notions d'une langue principale. En raison du développement de l'agencement systématique des dictionnaires spécialisés, une « sorte de compétition inconsciente » entre la linguistique et la terminologie aurait vu le jour¹⁴.

Outre l'agencement systématique, les dictionnaires spécialisés se différencieraient des dictionnaires de la langue générale par un emploi plus fréquent des symboles lexicographiques, nécessaires à exprimer les rapports existant entre les notions. À cause de l'évaluation et de la normalisation, opérations fondamentales en terminologie, dans les dictionnaires spécialisés certains termes pourraient être accompagnés d'indicatifs d'autorité et de cotes de pondération¹⁵.

En ce qui concerne la création de nouveaux termes, le choix de morphèmes qui se distinguent par leur clarté et leur brièveté est à privilégier. Pour Wüster, il faut suivre deux principes fondamentaux dans la recherche terminologique : 1) ne pas viser la pureté de la langue à tout prix et 2) donner la priorité à la normalisation internationale des notions plutôt qu'à l'élimination des synonymes étymologiques.

La section II se clôt par des remarques sur les langues artificielles et leurs effets sur les travaux terminologiques.

1.4.4. Terminologie et logique

Au début de la section III, Wüster reconnaît à Saussure le mérite d'avoir été le premier à considérer la langue comme un système de notions. Cependant, la linguistique à elle seule n'est pas suffisante à éclairer les rapports entre les notions et les individus. Pour combler ce manque, la terminologie doit s'appuyer sur la logique et l'ontologie.

La première distinction à faire en terminologie est entre les rapports logiques (ou *rapports d'abstraction*) et les rapports non logiques de notions. Les premiers relèvent de la logique, les seconds de l'ontologie (voir 1.4.5.).

La ressemblance entre deux notions (au moins un caractère est commun aux deux) est la condition pour qu'il existe un rapport logique entre elles. Si l'une des deux notions est un générique de l'autre, on aura un rapport *d'hyponymie logique*. Si, en revanche, les deux notions sont des spécifiques du même générique on parlera de *coordination logique*.

Dans cette section III Wüster fait aussi référence aux combinaisons logiques de notions, c'est-à-dire aux notions résultant de la combinaison de deux autres notions non liées entre elles, ni par un rapport d'hyponymie logique, ni par un rapport de coordination logique. Il reconnaît trois types de combinaisons logiques de notions :

1) la détermination : étant données deux notions de départ, la troisième notion est un spécifique de la première notion de départ ;

2) la conjonction de notions : les caractères des deux notions de départ sont réunis, pour aboutir à un spécifique qui est leur spécifique commun ;

3) la disjonction de notions : les spécifiques des deux notions de départ sont réunies et donnent comme résultat leur générique commun.

¹⁴ WÜSTER 1981 : 71.

¹⁵ A titre d'exemple : DIN (Deutsche Industrienormen), NF (norme française) (empruntés à WÜSTER 1981 : 77).

Dans un système de notions logiques, un certain nombre des notions qui le composent sont liées en partie par des rapports d'hyponymie logique et en partie par des rapports de coordination logique.

Au niveau lexicographique, les rapports logiques de comparaison sont exprimés par le biais de symboles empruntés aux mathématiques (comme = pour *a le même sens que* ou > pour *générique de*), tandis que les combinaisons logiques de notions sont accompagnés de symboles empruntés à la logique (comme ^ pour *en conjonction de notions avec*).

En ce qui concerne les termes, ils peuvent exprimer les rapports entre les notions de deux façons dans la formation des mots : la combinaison d'éléments et le transfert de sens.

1.4.5. Terminologie et ontologie

Déjà Aristote distinguait deux groupes principaux de rapports notionnels, selon que les associations d'idées reposent sur la *ressemblance* ou sur la *contiguïté*. Au paragraphe précédent nous avons analysés ceux du premier groupe, les rapports logiques ou d'abstraction. En revanche, les rapports notionnels basés sur la contiguïté – qui ne peuvent pas être catégorisés comme *rapports logiques* ou *d'abstraction* – sont étudiés non pas par la logique mais par l'ontologie (*rapports ontologiques*). Les rapports ontologiques, ou *rapports de contact*, peuvent à leur tour être classés en deux catégories : d'un côté, nous avons les *rapports de coordination*, d'un autre, les *rapports d'enchaînement*.

Les rapports *partie-tout* représentent les principaux rapports de coordination. Il s'agit des relations notionnelles existant entre un tout et ses parties ou entre les parties elles-mêmes. Wüster cite comme exemple de série verticale partie-tout la suite de notions : État → province → district administratif (= canton) → municipalité. Lorsqu'une notion partie-tout est subordonnée, elle reçoit le nom de notion *de partie*. En cas de notion partie-tout superordonnée, on parle de notion *d'inclusion*. La combinaison de parties est appelée en terminologie *intégration*. Tous les rapports de coordination sont des rapports spatiaux et donc de simultanéité. Cela les distingue des *rapports d'enchaînement*, qui sont des rapports temporels, comme les rapports de succession (par exemple, les tables chronologiques des dynasties séculières).

S'il est possible pour un même individu de représenter chacune des notions successives d'une même échelle d'abstraction (par exemple, un chat est à la fois un félin, un mammifère et un être vivant), il n'en va pas de même pour les séries verticales ontologiques de notions. C'est là que réside la différence entre rapports logiques et rapports ontologiques : ces derniers ne peuvent pas exister directement entre les notions, au contraire des rapports logiques. Cela n'empêche qu'une analogie formelle existe entre les séries verticales d'abstraction et les séries verticales partie-tout, plusieurs spécifiques étant englobés sous un même générique, plusieurs notions de parties sous la même notion d'inclusion. Les rapports partie-tout, à l'instar des rapports logiques, expriment des relations hiérarchiques.

Sur le plan linguistique, tout comme pour les rapports logiques, les rapports ontologiques sont exprimés par le biais de deux procédés de formation des termes : la

combinaison d'éléments (morphèmes) et le transfert de sens (rendu par les figures rhétoriques de la métonymie et de la synecdoque).

1.4.6. Terminologie et sciences des choses¹⁶

La sixième et dernière section de *Die allgemeine Terminologielehre*, plus que l'analyse du lien entre terminologie et sciences des choses, se veut l'occasion pour l'ingénieur autrichien de faire le point sur l'état de la collaboration entre linguistes-terminologues et spécialistes des sciences des choses.

Si la linguistique, la logique, l'ontologie, l'informatique ne traitent que des relations entre notions et termes d'une façon générique, c'est aux sciences des choses (médecine, chimie, électrotechnique, etc.) - et à leurs spécialistes - d'expliquer les notions et les termes proprement dits. Les experts s'avèrent indispensables pour tout travail sur les langues de spécialité. De même, n'ayant pas de compétences et connaissances approfondies en matière de langue, ils doivent accepter de se faire côtoyer par des linguistes-terminologues dans la systématisation des terminologies. Cela doit se faire malgré le souvenir d'importants échecs, tel que le projet du *Technolexikon* au début du XX^e siècle¹⁷. Wüster se dit optimiste, songeant par exemple aux travaux de normalisation et de standardisation accomplis par l'ISO ou à la collaboration en Afrique du Sud entre terminologues et experts pour l'aménagement de nombreuses terminologies en afrikaans. Néanmoins, il insiste sur la nécessité pour la recherche terminologique de « volonté et [...] esprit d'entreprise ».

1.5. Géographie de la terminologie

L'École de terminologie de Vienne, dirigée par Wüster, a été une des premières écoles importantes pour la théorie et la pratique terminologique. Dans les mêmes années¹⁸, deux autres écoles se consacrent aux mêmes activités, celle de Moscou (coordonnée par Lotte) et celle de Prague (avec Drodz en tête). La science terminologique, donc, fait ses premiers pas entre l'Autriche, l'Union Soviétique et la Tchécoslovaquie, avant de se répandre dans d'autres pays.

De par leurs méthodes de travail et leurs finalités, ces trois écoles célèbres sont regroupées par AUGER 1988 (cité dans CABRÉ 1998 : 37) sous le courant de la terminologie orienté vers la linguistique. C'est à ces trois écoles que l'on doit l'établissement des fondements théoriques de la terminologie et des principes méthodologiques qu'il faut adopter dans l'application de cette discipline. Le dénominateur

¹⁶ Nous aborderons la partie V (le lien de la terminologie avec l'informatique) plus loin, lorsque nous traiterons des rapports entre ces deux disciplines.

¹⁷ L'Association des Ingénieurs Allemands entreprit au début du XX^e siècle un projet assez ambitieux, la compilation d'un grand dictionnaire technique général en anglais, français et allemand. En 1905, 3,6 millions de fiches terminologiques avaient été rédigées, mais cela se limitait aux premières lettres du dictionnaire, agencé alphabétiquement. Après avoir estimé qu'environ 40 ans auraient été nécessaires à l'accomplissement de la tâche, le conseil de direction de l'Association décida de suspendre les travaux du *Technolexikon* en 1907.

¹⁸ Les années 1930 et pendant à peu près une vingtaine d'années.

commun de leur réflexion théorique est la normalisation des notions et des termes, objectif prioritaire dans les situations de plurilinguisme¹⁹.

En ce qui concerne leurs spécificités, nous dirons qu'elles dépendent, bien évidemment, du contexte de développement des différentes écoles. A la base de l'École de Vienne nous trouvons le besoin pratique pour les techniciens et les scientifiques de fixer les terminologies de leurs spécialités, dans le but d'améliorer la communication professionnelle entre spécialistes. Les experts sont considérés comme les détenteurs des terminologies et leurs connaissances constituent le point de départ pour tout travail terminologique. L'École de Vienne, surtout grâce à Wüster, a constitué pendant des décennies un important point de repère pour les travaux en terminologie non seulement dans les pays germanophones, mais aussi dans des pays scandinaves tels la Norvège ou le Danemark.

Les travaux de Wüster et de son école ont influencé aussi l'École de Moscou, poussée à travailler sur la normalisation des notions et des termes à cause du riche plurilinguisme soviétique.

L'expérience de l'École de Prague est quelque peu différente des deux précédentes. Créée à partir du Cercle de Prague de linguistique fonctionnelle, l'École de Prague a tout d'abord une vocation théorique plus que la nécessité de répondre à des besoins pratiques. Drozd et ses collègues se consacrent à la terminologie dans le cadre de la description structurelle et fonctionnelle des langues de spécialité, qu'ils considèrent comme un « style professionnel, qui coexiste à côté d'autres styles »²⁰. Par conséquent, les notions sont vues comme des unités faisant partie du style fonctionnel professionnel. La vocation théorique de l'École de Prague n'empêche pas la réalisation d'importants travaux sur la normalisation des terminologies, réalisés en collaboration avec l'Institut de la langue tchèque, rattaché à l'Académie des sciences.

Outre le courant linguistico-terminologique, AUGER²¹ identifie deux autres courants en terminologie : un courant traductionnel et un courant normalisateur.

Comme il est facile de le deviner, dans le courant traductionnel la terminologie ne fait pas trop l'objet de réflexions théoriques, mais elle est au service de la traduction, dans le cadre de travaux bi- ou plurilingues. Les pays francophones du Nord (France, Belgique, Canada), qui se sont intéressés à la terminologie à partir des années 1960, sont à regrouper dans cette catégorie. De même, tous les projets terminologiques multilingues des grands organismes internationaux (FAO, UNESCO, ONU, l'ancienne CEE) puisent leurs racines dans le courant traductionnel.

Le dernier courant identifié par Auger est le courant normalisateur ou aménagiste, où la terminologie est orientée vers la planification linguistique. Ce courant voit le jour dans les années 1970 et sa priorité est la revalorisation des langues en situation minoritaire dans des territoires plurilingues. On pourrait dire que dans ce cas la terminologie joue un rôle capital au service des politiques linguistiques, comme le montre bien le cas du Québec, où la plupart des travaux de l'OLF (Office de la langue française) sont dirigés vers

¹⁹ Comme c'était le cas des anciennes Tchécoslovaquie et Union Soviétique.

²⁰ CABRÉ (1998 : 38).

²¹ Cité dans CABRÉ (1998 : 37-39).

l'étude et l'aménagement des terminologies scientifiques et techniques. L'activité terminologique se concrétise surtout dans la création de néologismes, pour éviter le recours aux emprunts. Dans l'avant-propos d'un volume consacré à l'aménagement linguistique au Québec, Jean-Claude CORBEIL écrit :

« L'Office de la langue française est un organisme gouvernemental dont l'existence et le mandat découlent d'une loi votée par l'Assemblée nationale du Québec en 1961, amendée en 1969. [...] Son rôle est essentiellement un rôle de conseil [...]. Il remplit également un rôle disons "normatif", puisque la loi le charge de veiller à l'amélioration de la langue écrite et parlée au Québec. Son principal champ d'activité, ces dernières années, a été la langue du travail, c'est-à-dire la langue utilisée pour assurer la marche des usines, des établissements commerciaux et bancaires, des bureaux, etc. Les travaux qu'il mène sont de différents ordres : mise au point d'une stratégie générale du changement linguistique ; étude de la communication en situation industrielle [...] ; poursuite de travaux, à la fois théoriques et appliqués, dans le domaine de la terminologie ; formation de linguistes-conseils ; constitution d'un centre documentaire en matière de lexique technique, dont la pièce maîtresse est une banque de terminologie sur support informatique, etc. En résumé, tous les travaux de l'Office sont orientés vers un même but : permettre à la collectivité québécoise de prendre en main le destin de la langue française au Québec, pour en rétablir la situation et en assurer l'avenir. Par analogie, et pour bien marquer qu'il s'agit d'une tâche collective [...] nous utilisons, pour la désigner, l'expression "aménagement linguistique" » (1974 : 3-4)

L'exemple du Québec est sans doute un des plus significatifs du courant où la terminologie est orientée vers la planification linguistique. Cependant, dans de nombreux pays l'activité terminologique est un atout fondamental dans l'aménagement linguistique : songeons, par exemple, à la Catalogne et aux pays du nord et du centre de l'Afrique.

A partir de ces trois courants, CABRÉ (1998 : 42-43) schématise les tendances récentes des activités terminologiques sur trois axes : 1) l'axe centre et nord-européen, représenté par Infoterm, centre international d'information pour la terminologie ; 2) l'axe des organismes d'État et des organisations internationales multilingues ; 3) l'axe des organismes gouvernementaux de pays adoptant des politiques d'aménagement linguistique. L'organisation du travail en terminologie peut changer suivant les besoins des pays et des communautés, ce qui implique non seulement l'adoption de différentes méthodes de travail, mais aussi une diversification dans les théories de référence.

Pour résumer

Le but de ce chapitre était de définir la terminologie et de parcourir rapidement l'histoire de ses origines. A l'aide de quelques dictionnaires de langue, nous avons analysé les acceptions revêtues par le mot *terminologie* au cours des derniers siècles (§1.1.). La même démarche a été suivie pour le mot *terme* (§1.2.), avant de retracer les étapes menant à la naissance d'une « science des termes » (§1.3.), consacrée par le texte fondateur d'Eugen Wüster exposant la Théorie Générale de la Terminologie (§1.4.), engendrée dans l'universalisme du Cercle de Vienne (§1.4.1.). Ce texte a fait l'objet d'un examen détaillé : structuré en six parties (§1.4.2.), il traite des liens que la terminologie entretient avec la linguistique générale (§1.4.3.), la logique (§ 1.4.4.), l'ontologie (§1.4.5.), l'informatique et les sciences des choses (§1.4.6.). À partir de l'École de Vienne, la terminologie a connu un développement considérable, d'abord en Europe et puis dans le monde entier. Une vue d'ensemble concernant la géographie de la terminologie clôt le chapitre (§1.5.).

